



L'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie d'Alsace (ITII Alsace) a pour objectif de former les ingénieurs par la voie de l'alternance dans une optique de professionnalisation immédiate. Ce dispositif repose sur un partenariat privilégié entre les entreprises du secteur industriel et des écoles et universités.

L'ITII Alsace propose des formations d'ingénieurs en partenariat avec des Ecoles d'Ingénieurs de la région :

- spécialité Génie Mécanique avec l'INSA de Strasbourg,
- spécialité Electronique et Informatique Industrielle avec l'ENSP Strasbourg (Télécom Physique Strasbourg)
- spécialité Génie Climatique et Énergétique avec l'INSA de Strasbourg,
- spécialité Systèmes de Production avec l'ENSISA Mulhouse,
- spécialité Informatique avec l'EI Cnam,
- spécialité Technologies de l'Information et de la Communication pour la Santé avec l'ENSP Strasbourg (Télécom Physique Strasbourg).

Ces formations d'Ingénieur sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Elles sont accessibles :

- par la voie de l'apprentissage :

- avoir moins de 26 ans,
- être titulaire d'un Bac+2 depuis moins de 24 mois.

- par la voie de la Formation Continue

- être titulaire d'un Bac+2,
- avoir trois ans d'expérience professionnelle en tant que Technicien Supérieur.

Les apprenants qui suivent ces formations sont inscrits au CFAI Alsace qui enregistre leur contrat d'apprentissage ou leur convention de formation.

1. Intégration dans le monde de l'entreprise

Les deux premières années alternent formation académique et séquences d'application en entreprise sur des périodes de quinze jours. La troisième année est presque entièrement consacrée à la réalisation d'un Projet de Fin d'Etudes qui sera soutenu devant le jury final.

2. Un tuteur pour l'accueil et le suivi

Pour veiller à ce que le stagiaire Formation Continue soit en situation réelle d'apprentissage, l'entreprise a l'obligation de lui désigner un tuteur entreprise. D'expérience, ce tuteur devra suivre le stagiaire et participer à son évolution dans l'entreprise, il procédera également à son évaluation. Le tuteur sera lui-même accompagné par l'école tout au long de la formation.

Pour exercer la fonction de tuteur, il faut être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre équivalent et avoir 3 ans d'expérience dans le métier, ou, en l'absence de diplôme, avoir au moins 5 ans d'expérience dans le métier.

La fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs salariés constituant une équipe tutorale au sein de laquelle est désigné un "tuteur référent".

3. Rythme d'alternance

- **1^{ère} et 2^{ème} années** : 2 semaines Ecole / 2 semaines Entreprise de septembre à juin
(Informatique : 1 semaine / 1 semaine).

- **3^{ème} année** : 2 semaines Ecole / 2 semaines Entreprise de septembre à janvier
(Informatique : 1 semaine / 1 semaine).

De février à fin mai : le stagiaire Formation Continue est uniquement en entreprise pour travailler à la réalisation de son Projet de Fin d'Etudes.

Ecoles partenaires

Depuis 20 ans, l'ITII Alsace a noué des liens étroits avec plusieurs Ecoles d'Ingénieurs d'Alsace :

<p>Cnam Alsace Conservatoire National des Arts et Métiers Alsace</p> 	<p>Le Cnam est l'un des principaux acteurs de la formation continue diplômante d'ingénieurs en France. En effet, depuis la création du Cnam, environ 14 000 ingénieurs sont sortis de ses différents Centres de Formation en France et à l'étranger.</p> <p>www.cnam-alsace.fr/</p>
<p>ENSISA Mulhouse Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace</p> 	<p>Située au cœur de l'Alsace sur le campus mulhousien, l'ENSISA propose aux étudiants de niveau Bac+2, une formation au métier d'ingénieur dans 5 domaines. L'ENSISA est une école publique, habilitée par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI).</p> <p>www.ensisa.uha.fr/</p>
<p>ENSP de Strasbourg Ecole Nationale Supérieure de Physique de Strasbourg</p>  <p>(Télécom Physique Strasbourg)</p>	<p>Située au cœur de l'Europe scientifique et technologique, l'ENSPS est une Grande Ecole d'ingénieurs, composante de l'Université de Strasbourg. Elle forme, en 3 ans, des ingénieurs polyvalents, créatifs, capables de répondre aux défis des sciences et technologies de l'Information et de la Communication.</p> <p>wwwensps.u-strasbg.fr/</p>
<p>INSA Strasbourg Institut National de Sciences Appliquées de Strasbourg</p> 	<p>L'INSA accueille 1 600 étudiants dans ses locaux, sur le campus universitaire de l'Esplanade, à deux pas du centre ville, au cœur de la capitale européenne.</p> <p>Les missions de l'INSA : la formation d'ingénieurs et d'architectes, la recherche scientifique et technologique et la formation continue et la diffusion de la culture scientifique et technique</p> <p>www.insa-strasbourg.fr/</p>

Titre délivré : Ingénieur diplômé de l'Institut National de Sciences Appliquées de Strasbourg, spécialité Génie Climatique et Energétique, en partenariat avec l'ITI Alsace, au titre de la formation continue.

Le diplôme délivré est reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur

1. Objectif de la formation

Former des **ingénieurs opérationnels et polyvalents** compétents dans le champ technique de la climatique, de l'énergétique bâtiment, ... capables de :

- concevoir des systèmes climatiques valorisant entre autres des énergies renouvelables,
- assurer le suivi des réalisations et la réception des installations,
- maîtriser la conception énergétique des bâtiments et de leurs équipements en relation avec des architectes,
- piloter la conduite, le suivi et la maintenance d'installations climatiques,
- gérer des ressources humaines,
- communiquer efficacement (écrit, oral, langues).

2. Applications possibles

Conception de systèmes climatiques valorisant entre autres les énergies renouvelables des bâtiments et de leurs équipements en relation avec les architectes.

Installation : suivi des réalisations, réception, mise au point des installations.

Maintenance : conduite, suivi, maintenance, gestion d'installations climatiques.

3. Organisation du cursus

Le cursus développé par l'INSA est réparti de la façon suivante :

	Formation Académique	Formation Entreprise*
1 ^{ère} année	536 heures	1064 heures
2 ^{ème} année	544 heures	1056 heures
3 ^{ème} année	112 heures	<888 heures
	Projet de Fin d'Etude > 600h	

* Le nombre d'heures en entreprise dépend de l'organisation du travail de chaque structure (base de calcul 1600 h).

Le projet de fin d'études est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.

En 1^{ère} et 2^{ème} années, les alternances s'opèrent toutes les quinze semaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise).

La formation en entreprise est réalisée sous la conduite d'un tuteur ingénieur.

4. Période en entreprise

Les périodes en entreprise sont découpées en trois phases correspondant aux trois années de formation :

- une 1^{ère} année dont l'objectif est de confirmer la capacité à résoudre des problèmes techniques de manière autonome,
- une 2^{ème} année dont l'objectif est de préparer le stagiaire Formation Continue à conduire et éventuellement encadrer des projets techniques,
- une 3^{ème} année dont l'objectif est d'amener le stagiaire à conduire et éventuellement encadrer un projet d'ingénieur pluridisciplinaire de manière autonome

5. Projet de Fin d'Etudes

L'objectif du projet de fin d'études est de placer le stagiaire Formation Continue en situation de complète responsabilité.

Celui-ci devra mener en toute autonomie une mission d'ingénieur que lui aura confiée son entreprise. Ce projet - de type industriel - devra permettre de valider conjointement les deux aspects de l'alternance : la formation académique et la formation en entreprise.

Ce projet est une étude ciblée qui fait appel à :

- des connaissances scientifiques et techniques acquises en cours de formation,
- la prise en compte des aspects de *management*, d'*organisation* et *économiques*,
- la bonne compréhension du fonctionnement et de la culture de l'entreprise.

Le projet de fin d'études est réalisé sous double tutorat (tuteur entreprise - tuteur pédagogique).

6. Période à l'international

Afin de répondre aux attentes de la Commission des Titres d'Ingénieur, l'ITII Alsace a mis en place avec l'INSA de Strasbourg un séjour à l'international intégré au cursus de formation des ingénieurs.

Ce séjour conditionne l'obtention du diplôme d'ingénieur.

Le parcours à l'international a pour objectif de permettre au stagiaire Formation Continue d'être capable de :

- travailler dans une langue étrangère,
- agir de façon autonome à l'étranger dans un cadre professionnel,
- rentrer en contact avec d'autres cultures et d'autres façons de travailler.

Le dispositif prévu dans le cadre des formations d'ingénieurs par la voie de la Formation Continue prévoit un séjour à l'international d'un mois minimum. Ce séjour à l'étranger est sous la responsabilité du stagiaire et fait partie intégrante dans la formation d'ingénieur.

Cette expérience à l'international d'un mois peut prendre la forme :

- soit d'un envoi en mission par l'entreprise d'accueil dans le cadre des missions attribuées à l'apprenti au cours de son contrat d'apprentissage,
- ou d'un séjour professionnel chez un autre employeur (filiales, fournisseurs, etc.) ou dans un laboratoire d'une université étrangère. Une convention de stage sera alors à établir.

Ce séjour doit obligatoirement se dérouler au cours des alternances Entreprise puisque la présence en formation Ecole est obligatoire (réglementation de l'apprentissage).

7. Certification en Anglais

L'obtention du diplôme d'ingénieur est soumise pour stagiaires Formation Continue à la validation d'un niveau minimum en anglais (Recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieur).

Le TOEIC (Test Of English for International Communication) est un test en anglais de 990 points. Il permet d'évaluer l'aptitude des personnes non-anglophones à communiquer en anglais dans un contexte professionnel ou dans des situations d'échanges internationales.

La validation du TOEIC avec plus de **600 points** est une condition nécessaire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.

L'ITII Alsace propose aux apprenants de souscrire chaque année à une licence d'e-learning en anglais via Internet.

1. Public concerné

Spécialité **Génie Mécanique**

DUT : GMP, GIM, MPh,...

BTS : ATI, CPI, CIM, ERO, IPM, MI, MAI, CRCI,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Mécanique et Licence Professionnelle



Spécialité **Génie Climatique et Energétique**

DUT : GTE, GC, GIM, MPh,...

BTS : FEE, CIRA, TPIL,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Energie et Licence Professionnelle

Spécialité **Electronique et Informatique Industrielle**

DUT : GEII, GIM, MPh, INFO, RT, SRC,...

BTS : SE, ET, MI, MAI, IRIS, CIRA,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Electronique et Licence Professionnelle



Spécialité **Technologie de l'Information et de la Communication pour la Santé**

DUT : INFO, MPh, RT, GEII,...

BTS : Génie Optique, TPIL, IRIS, SE, Informatique de Gestion,...

DTS Imagerie Médicale (IMRT)

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Physique et Informatique

Spécialité **Systèmes de Production**

DUT : GMP, GIM, MPh, QLIO,...

BTS : IPM, CPI, MAI, MI, ATI, CIM, ROC, ERO,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année orientée Mécanique et Licence Professionnelle



Spécialité **Informatique**

DUT : GIM, GEII, RT, SRC, INFO, MPh,...

BTS : ATI, ET, IRIS, MI, MAI, SE, CIRA, Informatique de Gestion,...

Prépa ATS

Licence 2^{ème} année et Licence Professionnelle Informatique ou Scientifique



**Les diplômes d'ingénieur délivrés sont reconnus
par la Commission des Titres d'Ingénieur**

Nos formations ne sont - a priori - pas destinées aux personnes issues de CPGE, cependant les dossiers de candidature reçus seront examinés dans les mêmes conditions que les autres.

2. Conditions d'accès

- être titulaire d'un DUT, BTS ou d'un autre diplôme Bac+2,
- avoir au moins trois années d'expérience professionnelle en tant que technicien supérieur.

3. Etapes du recrutement

a. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés à l'ITI Alsace/CFAI Alsace **avant le 16 janvier 2012** accompagnés de justificatifs demandés (voir **Dossier de candidature**, rubrique **Pièces à joindre au dossier**).

b. Pré-sélection des dossiers de candidature

Après examen du dossier de candidature par les responsables pédagogiques des écoles et de l'ITII Alsace, les candidats dont le dossier aura été retenu seront avisés individuellement par courrier. Ils pourront alors suivre le cycle préparatoire de remise à niveau.

c. Cycle préparatoire de remise à niveau

L'objectif de ce cycle préparatoire de remise à niveau est multiple :

- donner aux candidats un rappel des connaissances indispensables pour suivre la formation d'ingénieur,
- remettre le candidat en situation d'acquisition de connaissances théoriques,
- vérifier la capacité des candidats à suivre une formation d'ingénieurs.

Les enseignements sont assurés par des enseignants de l'INSA et de l'ENSPS.

Ce cycle de remise à niveau se déroulera les vendredis (journée) et les samedis (matin) du début mars à la fin juin 2012.

TRONC COMMUN

- 60 heures de mathématiques (toutes filières confondues)
- 40 heures de physique (toutes filières confondues)

PARTIES SPECIFIQUES / OPTIONS

- Filières Génie Mécanique et Systèmes de Production : 40 heures de mécanique
- Filière Electronique et Informatique Industrielle : 40 heures d'électronique analogique
- Filière TIC Santé : 40 heures d'informatique
- Filière Systèmes de Production : 40 heures de mécanique ou 40 heures d'électronique
- Filière Génie Climatique et Energétique : 40 heures de thermodynamique, chaleur et chimie.

Les candidats inscrits à la formation d'Ingénieur en Informatique avec le Cnam Alsace ne sont pas concernés par le cycle préparatoire de remise à niveau.

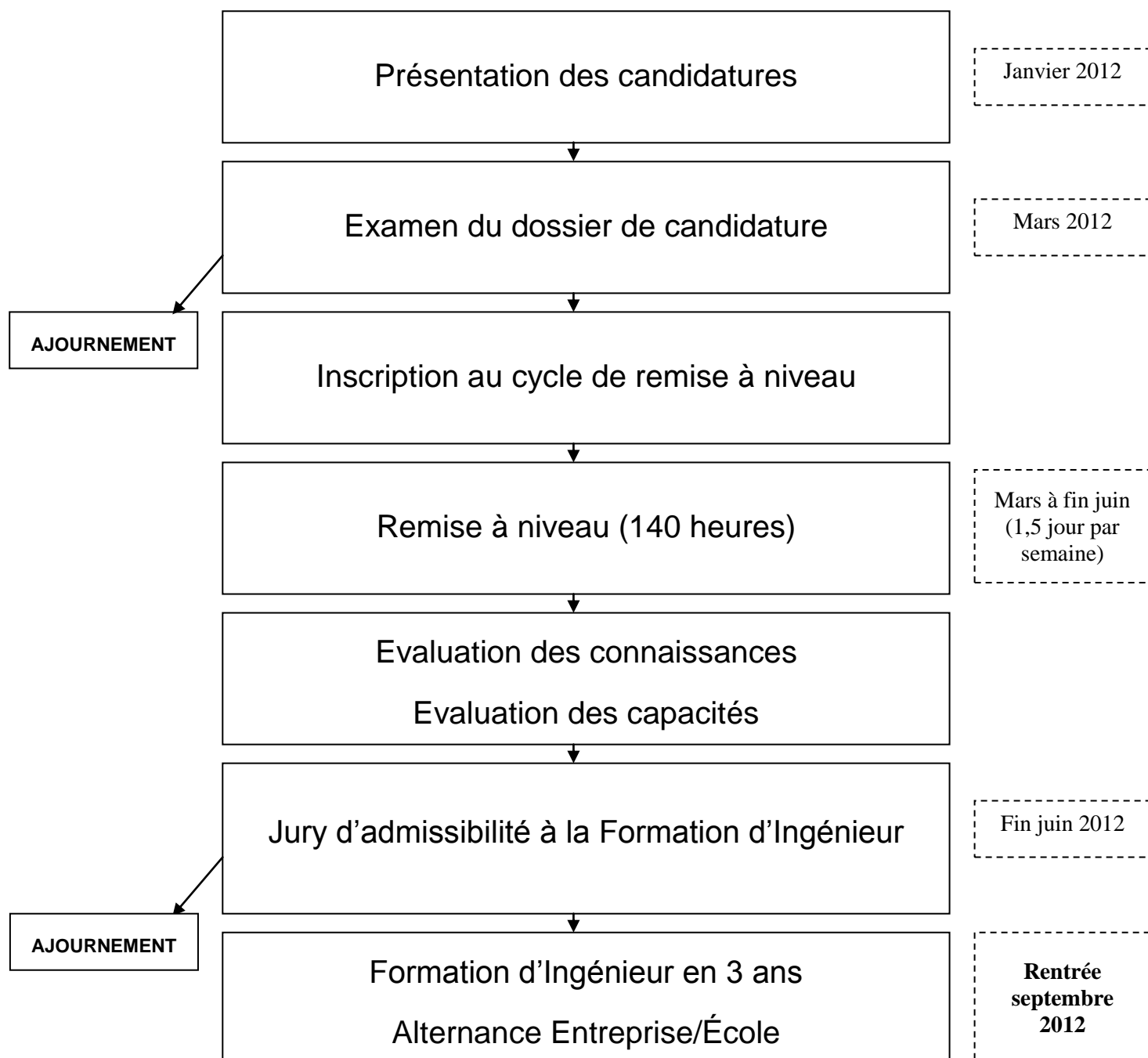
d. Admission

A l'issue du cycle préparatoire de remise à niveau, une évaluation sera réalisée par les enseignants dans chaque module.

Les notes attribuées ainsi que l'avis des enseignants sur la poursuite de la formation seront communiqués au jury d'entretien devant lequel le candidat devra présenter son projet professionnel.

Le jury d'admission final composé des représentants des écoles et de l'ITII Alsace se réunira fin juin 2012 afin de valider les candidatures retenues.

Procédure d'admission



1. Sciences pour l'ingénieur

Mathématiques : Rappels sur les fonctions d'une variable réelle, les nombres complexes, les équations différentielles, les éléments de calcul matriciel, l'intégration, les fonctions de plusieurs variables, les vecteurs et les champs de vecteurs.

Techniques numériques : Rappels des outils d'analyse numérique de base permettant la modélisation puis la résolution numérique d'un problème de transfert de chaleur ou plus généralement d'énergétique. Appliquer ces outils par l'utilisation de moyens simples tels qu'un tableur.

Acoustique : Induire une réflexion sur l'impact acoustique des équipements techniques. Prendre connaissance des solutions permettant de protéger un local des bruits des lieux techniques. Choisir des solutions compte tenu des aspects réglementaires.

Matériaux - Eaux et corrosion : Acquérir la maîtrise des données de bases nécessaires au choix d'un matériau en rapport avec son usage, savoir évaluer les risques d'entartrage et de corrosion dans les réseaux hydrauliques, assurer la prévention et la maintenance.

Combustion - Environnement - Exploitation : Savoir analyser les phénomènes, paramètres et mécanismes permettant d'aller de la composition d'un combustible au rendement global d'exploitation et au bilan économique.

Mécanique des fluides : Maîtriser les relations fondamentales de la mécanique des fluides en statique (actions exercées par les fluides sur les parois) et dynamique (pertes d'énergie d'un fluide en mouvement).

Thermique du bâtiment : Acquérir les notions nécessaires à la bonne compréhension des phénomènes régissant les échanges thermiques dans l'enveloppe d'un bâtiment, et à leur évaluation, en vue de satisfaire à la réglementation en vigueur et au dimensionnement des équipements de chauffage.

Etre capable de concevoir thermiquement l'enveloppe d'un bâtiment en relation avec un architecte, en vue de réduire les besoins énergétiques tout en assurant le bien être des occupants.

Turbomachines : Connaître les turbomachines hydrauliques (pompes) et aérauliques (ventilateurs), afin de faire un choix judicieux en fonction d'un problème posé.

Transfert de chaleur - Thermodynamique : Maîtriser les problèmes relatifs aux transferts de chaleur : l'apprenant doit être capable d'établir le bilan thermique d'une installation, de dimensionner les échangeurs de cette installation.

Comprendre les principes de la thermodynamique : l'apprenant doit être capable d'évaluer les échanges de chaleur et de travail lors d'une transformation thermodynamique.

Thermodynamique appliquée : Concrétiser les notions de thermodynamique en vue de leur utilisation pratique en génie climatique. Maîtriser l'utilisation des diagrammes essentiels.

Ingénierie électrique : Sensibiliser aux problèmes fondamentaux d'une installation électrique en acquérant les connaissances suffisantes pour permettre la compréhension des schémas, la conception d'une installation ou d'un équipement.

Connaître les principes physiques relatifs au fonctionnement des machines électriques et appliquer ces connaissances au choix de ces machines en fonction de l'application.

Hydronique - Régulation : Savoir concevoir un réseau hydronique compte tenu des aspects sécurité et réglage. Appliquer les techniques d'asservissement linéaire continu aux systèmes du génie climatique. Donner des notions sur les techniques avancées de régulation et présenter une schématique de régulation des installations climatiques.

Génie climatique : Concevoir dans son ensemble les installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, de traitement d'air et de froid.

Energies renouvelables : L'apprenant doit être capable de proposer à bon escient des solutions valorisant l'énergie solaire et le bois énergie, de concevoir des installations solaires adaptées à l'usage, de concevoir des chaufferies bois, de réaliser des calculs économiques.

2. Sciences économiques et humaines

Allemand – Anglais : Préparer les apprenants à la pratique courante de l'anglais et de l'allemand pour un usage professionnel (comme outil de communication et comme outil de documentation technique).

Organisation et gestion de production : Poser la problématique de l'amélioration des entreprises contemporaines soumises à un marché concurrentiel.

Management des ressources humaines : L'apprenant doit être capable d'expliquer les fondements théoriques du management, de définir les principales missions de l'encadrement, d'assurer la gestion des informations de son secteur, d'animer une réunion d'information, de concertation, de résolution de problème.

Conduite de projet : Acquérir des méthodes permettant une approche logique et ouverte de la conception. L'apprenant doit être capable d'intégrer les différentes composantes de l'environnement du projet, d'analyser ou de rédiger les éléments d'un cahier des charges, d'organiser sa démarche en vue d'une solution optimisée.

Projets entreprise : Réalisation de projets relatifs au domaine de la mécanique. Ces projets industriels doivent permettre de mettre en pratique les connaissances acquises à travers l'enseignement des sciences de l'ingénieur et dans le respect des règles méthodologiques.

Gestion comptable et financière : Initier les apprenants à une culture de gestion, les familiariser avec un vocabulaire et des concepts qui leur sont nouveaux, les amener à raisonner autrement avec l'aide de ces concepts, susciter, ou le cas échéant, renforcer leurs aptitudes à entreprendre ou à se forger une autonomie économique future.

Connaissance des entreprises : Faire découvrir, par apprenti ingénieur interposé, les diverses organisations et stratégies qui existent au niveau des entreprises. Une demi-journée sera consacrée à chaque entreprise qui accueille un apprenti. Elle sera organisée et animée par l'apprenti.

Design industriel : Articuler autour de la conception de produit, les dimensions technologique et productive (au-delà de la rationalité propre) culturelle et économique (trop souvent réduites au marché) et enfin créative formelle afin de mieux maîtriser la complexité de la conception des produits industriels.

Environnement réglementaire - contexte énergétique : Faire connaître aux apprenants le contexte énergétique national et international ainsi que l'environnement réglementaire dans lequel ils vont évoluer.

Environnement projet en génie climatique : Identifier les missions d'ingénierie, comprendre les appels d'offre, les différents marchés, d'effectuer un calcul en coût global. Distinguer les divers contrats de maintenance, réaliser des calculs de coûts de maintenance, distinguer multi-technique, multi-services.

Contexte environnemental de la conception : Réaliser une étude simple d'éco-conception, comprendre les résultats d'une analyse de cycle de vie, réaliser un calcul d'éco-bilan de bâtiment et savoir en interpréter les résultats, appréhender la problématique de la gestion de l'eau, de la qualité d'air.

Grille des enseignements

Matières	1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
	C - TD	TP - P	C - TD	TP - P	C - TD	TP - P
Sciences économiques et humaines						
Cours de langues	64		64			
Environnement réglementaire contexte énergétique	24					
Environnement de projet en génie climatique			24		32	
Management des Ressources Humaines			32			
Dimensions humaines des organisations (DHO)					48	
Conduite de Projet et Projet Entreprise	16			72		
Gestion comptable et financière					32	
Sous-Total Sciences économiques et humaines	104	0	120	72	112	0
Sciences pour l'ingénieur - Sciences de base						
Transferts de chaleur	32	16	32			
Mécanique des Fluides	32	16				
Sous-Total Sciences pour l'ingénieur	64	32	32	0	0	0
Sciences et techniques						
Acoustique			28	20		
Eaux et corrosion	24	8				
Matériaux			16	8		
Combustion - environnement - exploitation	32			0		
Thermique du bâtiment	40	16				
Turbomachines			36	12		
Thermodynamique appliquée			32	8		
Ingénierie électrique	24	8	36	12		
Hydronique	24					
Régulation			44	12		
Génie climatique	96	32				
Energies renouvelables	16	16	32	24		
Sous-Total Sciences et techniques	256	80	224	96	0	0
Total par année	424	112	376	168	112	0
	536		544		112	
TOTAL GENERAL	1 192 heures					

Cycle préparatoire de remise à niveau

Objectif

L'objectif de ce cycle préparatoire de remise à niveau est multiple :

- donner aux candidats un rappel des connaissances indispensables pour suivre la formation d'ingénieur,
- remettre le candidat en situation d'acquisition de connaissances théoriques,
- vérifier la capacité des candidats à suivre une formation d'ingénieurs.

Programmes

- **Mathématiques – 60 heures** (*commun à toutes les spécialités*)
 - Fonction d'une variable réelle
 - Nombres complexes
 - Equations différentielles
 - Eléments de calcul matriciel
 - Intégration, notion de primitive
 - Fonctions de plusieurs variables
 - Vecteurs
 - Champs de vecteurs
- **Physique – 40 heures** (*commun à toutes les spécialités*)
 - *Electricité (16h)*
 - Lois générales de l'électrocinétique
 - Circuits en courant sinusoïdal
 - Régimes transitoires dans les circuits (RLC)
 - *Optique (8h)*
 - Lois générales de l'optique géométrique
 - Optique physique
 - *Mécanique (8h)*
 - Cinématique
 - Statique
 - Dynamique
 - *Thermodynamique (8h)*
- **Mécanique – 40 heures** (*spécialités Génie Mécanique et Systèmes de Production*)
 - *Mécanique du solide rigide*
 - Chaînes de solides
 - Cinématique du solide
 - Statique
 - Dynamique
 - *Résistance des matériaux*

- **Electronique analogique – 40 heures** (*spécialité Electronique et Informatique Industrielle*)
 - Introduction sur les modèles
 - Composants non linéaires
 - Transistor
 - Amplificateur opérationnel parfait (AOP)
 - Introduction à l'électronique numérique

- **Informatique – 40 heures** (*spécialité TIC Santé*)
 - Architecture logicielle et format des données
 - Introduction à la programmation structurée
 - Réseaux informatiques 1 : introduction, infrastructures et terminologie
 - Réseaux informatiques 2 : les protocoles et services

- **Thermodynamique, Chaleur et Chimie – 40 heures** (*spécialité Génie Climatique et Energétique*)
 - L'énergie et le premier principe
 - L'entropie et le second principe
 - Relations différentielles
 - Diagrammes thermodynamiques
 - Cycles thermodynamiques

Modalités pratiques

- **Intervenants** Enseignants de l'INSA et de l'ENSPS

- **Durée** 140 heures

- **Calendrier** 1,5 jour par semaine de mars à juin 2012
Vendredi (journée) et Samedi (matin)

- **Lieux** INSA - 24 boulevard de la Victoire - STRASBOURG
ENSPS - Boulevard Sébastien Brant - ILLKIRCH

- **Coût du cycle de
remise à niveau** Gratuit (sous réserve du maintien de la subvention par la Région Alsace)

Aides financières

pour la formation d'un ingénieur
par la voie de la Formation Continue

■ Périodes de Professionnalisation

Les bénéficiaires de la période de professionnalisation doivent obligatoirement être salariés en CDI.

La période de professionnalisation fait partie du **plan de formation de l'entreprise**.

La période de professionnalisation donne la possibilité à l'entreprise d'être financée de façon partielle pour la formation d'un de ses salariés (prise en charge de 80 % du coût pédagogique avec un plafond de 32 €/h pour les entreprises de la métallurgie).

↳ *A qui s'adresser ?* à l'**O.P.C.A.** dont dépend l'entreprise

→ Pour les entreprises relevant de la branche de la Métallurgie :

- Haut-Rhin : ADEFIM 68 - 03.89.45.68.02 - Stéphanie REGNIER

- Bas-Rhin : ADEFIM 67 - 03.88.35.42.17 - Frédéric MILLOT

■ C.I.F. (Congé Individuel de Formation)

Dans le cas d'une **demande individuelle du salarié** pour une action non inscrite dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, certaines antennes du FONGECIF peuvent prendre en charge les frais pédagogiques ainsi que les salaires (en application des critères qui leurs sont spécifiques).

↳ *A qui s'adresser ?* au **FONGECIF** auprès duquel l'entreprise acquitte sa contribution CIF

www.fongecif-alsace.com

FONGECIF Alsace (n° Azur) : 0 810 811 143

■ Crédit d'Impôt Formation

Le crédit d'impôt pour la formation professionnelle permet aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt lorsqu'elles consentent un accroissement de dépenses de formation d'une année sur l'autre (déclaration 2068).

↳ *A qui s'adresser ?* au **centre des impôts** dont dépend l'entreprise

■ P.A.R.E. (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi)

Principales mesures mises en œuvre avec l'appui de Pôle Emploi :

- l'aide dégressive à l'employeur : Pôle Emploi peut financer le retour à l'activité professionnelle des demandeurs d'emploi indemnisés depuis 12 mois,
- la formation préalable à l'embauche : des actions de formation qui constituent un préalable à l'embauche peuvent être financées par Pôle Emploi.

↳ *A qui s'adresser ?* **Pôle Emploi** au 3949

■ F. S. E. (Fonds Social Européen) Objectif 3 – Mesure 6

La formation professionnelle assure le lien entre les compétences des salariés et la compétitivité de l'entreprise.

Si l'entreprise relève de la Métallurgie, qu'elle a moins de 250 salariés et un chiffre d'affaire annuel inférieur à 40 millions d'euros, et qu'elle est confrontée à une situation de :

- mutations industrielles et/ou organisationnelles,
- modifications des systèmes de production,
- adaptation aux évolutions de l'emploi.

Dans le cadre d'un plan de formation global, l'entreprise pourrait bénéficier d'une aide calculée d'après un taux de prise en charge lié au coût imputable au Plan de Formation (coût pédagogique, rémunération, charges, ...).

Une convention annuelle ou pluriannuelle doit être signée entre l'entreprise et l'Etat.

↳ *A qui s'adresser ?* A l'organisation de branche dont dépend l'entreprise

- Pour la Métallurgie du Haut-Rhin : Laurent SYREN au 03.89.36.63.67
- Pour la Métallurgie du Bas-Rhin : Frédéric MILLOT au 03.88.35.42.17

■ Objectif cadre

Ce dispositif permet au technicien, cadre intermédiaire ou demandeur d'emploi ayant précédemment exercé ces fonctions de s'inscrire dans un parcours de formation à visée promotionnelle conduisant à un diplôme.

Pour bénéficier du dispositif, il faut avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans et être titulaire d'un diplôme ou d'un titre homologué de niveau III (BTS, DUT...) ou d'un niveau équivalent reconnu par une validation de vos acquis de l'expérience.

Vous pouvez bénéficier de ce dispositif que vous soyez :

- salarié portant individuellement son projet,
- salarié portant conjointement son projet avec son entreprise,
- demandeur d'emploi, indemnisé ou non.

↳ *A qui s'adresser ?*

- Si vous êtes demandeur d'emploi : Pôle Emploi.
- Si vous êtes salarié :
 - en cas d'initiative conjointe avec votre employeur : à votre OPCA ou à votre entreprise,
 - en cas d'initiative individuelle : à l'organisme paritaire de gestion du congé de formation.

Site utile pour les aides à la formation : <http://www.service-public.fr/>

Grille tarifaire

Filière Génie Climatique et Energétique

Rentrée 2012

Formation subventionnée
par la Région Alsace



	Coût facturé (net de taxe)
Cycle préparatoire de remise à niveau (140 h) (incluant les tests et entretiens d'admission) <i>Mars à juin 2012</i>	Gratuit <i>Prise en charge par la Région Alsace*</i>
Mathématiques 60 heures Physique 40 heures Thermodynamique/Chimie 40 heures	
Cycle ingénieur <i>Septembre 2012 à juin 2015</i>	18 500 €
Scolarité 1 ^{ère} année	8 319 €
Scolarité 2 ^{ème} année	8 443 €
Scolarité 3 ^{ème} année <i>incluant le suivi du Projet de Fin d'Études</i>	1 738 €
Cotisation annuelle à l'association ITII Alsace (quel que soit le nombre de stagiaires ou d'apprentis)	300 €

*sous réserve du maintien de la subvention par la Région Alsace

Engagement de l'entreprise

Raison sociale de l'Entreprise

Nom et prénom du candidat

MISSION A L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de la démarche d'internationalisation de la formation d'Ingénieur ITII, l'entreprise s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour permettre au stagiaire d'effectuer une mission (d'un mois minimum) dans une entreprise à l'étranger pour y réaliser une étude technique ou économique. Ce séjour peut être effectué dans une filiale du groupe à l'étranger, chez un fournisseur ou un client ou à l'occasion d'un salon commercial à l'étranger, etc...

CONTRIBUTIONS FINANCIERES

L'entreprise s'engage à verser :

- une cotisation annuelle de 300 € à l'ITII Alsace (facturation à fin janvier de chaque année) et ce quel que soit le nombre de stagiaires ou d'apprentis de l'entreprise.
- le coût de la formation arrêté à 18 500 € nets de taxe

Dans le cas d'une prise en charge par un organisme de paiement, précisez lequel :

- le Fongecif
- l'OPCA
- autre

Fait à le

Nom et prénom du signataire

Fonction du signataire

Signature et cachet